

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 29 Février 2024

Délibération n°20240229_07_b

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 41

Suppléants : 3

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 52**

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : SUBVENTION SPORTIVE – TEAM ANAIS CYCLISME

Le jeudi 29 février 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 23/02/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de SAINT-FRAIGNE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - BERTRAND Didier - JEUNE Karine GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-MORINEAU Benoit suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

1-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CHARRIAUD Sébastien

2-PAPILLAUD Sonia pouvoir à BERTRAND Didier

3-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

4-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

5-TEILLET Anne pouvoir à DANEDE Laurent

6-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

7-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

8-JÉROME Géraldine pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents : BORNE Bernard - BLANCHON Alain – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine – BOUYSSSET Céline – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BOURABIER Jacques – POTEL Maryse – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques PINTUREAU Romain – MICHONNEAU Patrick.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : SUBVENTION SPORTIVE – TEAM ANAIS CYCLISME

Vu la demande de subvention reçue le 20 janvier 2024 du club cycliste Team Anais cyclisme organisateur de la 8^{ème} course cycliste PAUL POUX, le 27/04/2024 sur le territoire communautaire (28 communes traversées),

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 05 février 2024,

Vu le règlement des aides communautaires aux manifestations sportives adopté le 23/05/2019,

Monsieur le Président rappelle l'objet de la demande et le montant sollicité dans le cadre de cette demande :

Intitulé du projet : 8^{ème} édition de la course cycliste Paul Poux
Lieu : 28 communes du territoire traversées (départ/arrivée : Anais)
Date : samedi 27 avril 2024
Montant total de l'opération : 37 700 €
Montant sollicité : 1 000 €

Cette manifestation entre dans le cadre du règlement des aides aux événements sportifs en vigueur.

Aide maximum possible, selon règlement adopté le 23/05/2019 : 500 €

Monsieur le Président précise que cette manifestation entre dans le cadre du règlement précité et propose d'allouer une subvention maximum de 500 € au profit de l'association.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER l'octroi de la subvention précitée au profit de l'association précitée ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à mener les démarches, signer et exécuter tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

